



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ALT

MAIRIE DE GRASSE ARRIVÉE
13 OCT. 2023
N° 6455

Direction Générale
des Services Départementaux

DGA Développement

Direction de l'attractivité territoriale

Service du développement de l'attractivité territoriale
Section aménagement et logement

C. MOREL + N. CAMPANA

JV

Monsieur Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
Maire de Grasse

Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse

Hôtel de ville

BP n°12069

06131 GRASSE CEDEX

Nice, le 11 OCT. 2023

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 02 octobre 2023, vous avez adressé, pour avis, au Département des Alpes-Maritimes, le projet de Révision Allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Grasse, révisé le 6 novembre 2018.

Dans le cadre de l'association des personnes publiques à l'évolution du PLU (article L.153-34 du code de l'urbanisme) et après consultation des services concernés, le Conseil départemental émet un avis favorable.

Les services départementaux se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Christelle BIZET
Directrice de l'attractivité territoriale